

FICHE 6
INGÉNIERIE :
RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS
ET RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
ACTIVITE N°1 <i>Recueil d'informations, entretiens, évaluation visant à l'élaboration d'un projet musicothérapeutique</i>				
Consultation des données du contexte d'intervention : - prendre connaissance de la prescription (médecin, équipe soignante). - prendre connaissance de la demande de la personne, de l'équipe soignante, de l'institution. - prendre connaissance des informations liées au contexte de l'intervention (dossier médical, administratif, projet personnalisé, fonctionnement institutionnel).	Identifier les besoins et les attentes liés à la situation d'une personne et de son entourage ou d'un groupe de personnes dans un environnement médical, éducatif ou social.	Identifier une demande de prise en soin d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte particulier.	<i>Production d'un document écrit présentant le contexte de l'intervention et l'analyse du cadre d'une prise en soin effectuée au cours du stage clinique.</i>	Pertinence et efficacité des moyens pris pour obtenir les renseignements. Pertinence du choix des informations collectées : - la terminologie spécifique est maîtrisée et les informations recueillies sont intégrées. - les informations recueillies sont ciblées par rapport aux caractéristiques et à la situation de la personne ou d'un groupe de personne.

Entretien avec la personne et son entourage :

- accueil de la personne, de son entourage.
- présentation de la démarche musicothérapeutique.
- écoute et clarification de la demande de la personne.
- recueil de données, concernant la personne et son entourage : culture et pratiques musicales, relation au sonore et à la musique, environnement social et familial.

Observation d'une personne, d'un groupe :

- observation de l'attitude générale (présentation, comportement, communication, mobilité...) et de l'interaction de la personne avec son environnement humain et matériel.

Conduire un entretien visant à l'accueil de la personne et au recueil d'informations spécifiques à la musicothérapie.

Identifier les éléments facilitants ou faisant obstacle à l'autonomie et à l'indépendance liés à la personne et à son environnement humain et matériel.

Conduire un entretien d'accueil et de recueil d'informations.

Identifier les facteurs améliorant ou contrariant l'autonomie et l'indépendance de la personne.

Compte-rendu écrit

d'entretiens réalisés en

institution.

Compte-rendu analytique

d'observations de

personnes en institution.

Pertinence et efficacité des dispositifs pris pour permettre à la personne d'exprimer ses attentes, de poser des questions, d'exposer ses préoccupations. Pertinence du choix de la technique d'entretien. Cohérence dans la façon d'accueillir et de mener l'entretien en fonction de la personne et de sa pathologie. Pertinence et exhaustivité des questions. Lisibilité, exhaustivité du compte-rendu.

Pertinence du choix des informations recueillies et de leur hiérarchisation. Cohérence dans l'analyse de la situation relationnelle.

**Réalisation
d'évaluation :**

- réalisation d'évaluation des capacités musicales, relationnelles, cognitives et motrices à l'aide des bilans psycho-musicaux en actif et en réceptif (évaluation et description des ressources, des limitations d'activité, des déficiences).
-rédaction des conclusions issues de l'analyse des données.

Choisir, maîtriser et adapter les instruments d'évaluation, les méthodes, les moments et les lieux pour mener les évaluations en musicothérapie.
Faire l'analyse des données recueillies.
Rédiger un compte-rendu.

Maîtriser les différents paramètres de l'évaluation et en retirer une analyse pertinente.

*Compte-rendu et analyse
de bilans psycho-
musicaux effectués
auprès de personnes
durant le stage clinique.*

Pertinence du choix et de l'utilisation des outils d'évaluation à la disposition du musicothérapeute.
Respect des règles établies à propos de la mise en œuvre des outils d'évaluation.
Précision et exhaustivité des données recueillies (subjectives et objectives).
Pertinence des conclusions analytiques établies.

ACTIVITE N°2 Elaboration, formalisation et rédaction d'un projet musicothérapeutique				
Elaboration du projet de soin en musicothérapie : - détermination des problèmes et des besoins de la personne sur lesquels l'intervention musicothérapeutique doit porter. - définition des objectifs à poursuivre. - définition du contenu - définition des techniques à employer. - définition des modalités de prise en soin.	Analyser les éléments de la prescription (médecin, équipe soignante) et de l'évaluation musicothérapeutique. Formuler des objectifs et identifier des activités pertinentes, adaptées au projet personnalisé de la personne, à l'évaluation musicothérapeutique et au contexte. Choisir un mode d'intervention et sélectionner des techniques adaptées. Elaborer un programme personnalisé d'intervention musicothérapeutique en exploitant le potentiel thérapeutique de l'activité.	Prendre en compte la prescription médicale et l'évaluation musicothérapeutique. Définir des objectifs et des activités en adéquation avec le projet personnalisé et les évaluations menées. Sélectionner les techniques et les modes d'intervention les mieux adaptés. Elaborer un programme personnalisé.	<i>Elaboration et écriture, en situation de stage pratique, de projets musicothérapeutiques comprenant :</i> 1- <i>l'explicitation des objectifs en s'appuyant sur les éléments recueillis et analysés lors de la phase de recueils et d'évaluation.</i> 2 - <i>le choix du mode d'intervention, des techniques à employer et des activités, prévues lors des séances.</i>	Cohérence du projet proposé avec les finalités globales et les objectifs spécifiques de l'intervention musicothérapeutique : ce projet est en adéquation avec la situation de la personne (ou des personnes) concernée en regard du projet de vie et de soin (projet personnalisé). Pertinence du choix des outils thérapeutiques au regard des capacités et du projet personnalisé. Le potentiel thérapeutique des techniques et des activités proposées est bien identifié au regard des capacités et du projet personnalisé.

Construction du protocole des séances :

- évaluation du nombre de séances.
- évaluation de la durée des séances.
- définition de la trame d'une séance.
- évaluation du temps imparti à chaque activité proposée au cours d'une séance.

Etablissement des conditions de mise en œuvre du projet :

- évaluation qualitative et quantitative du besoin en aide d'autres soignants.
- détermination de l'instrumentarium adéquat.
- investissement et aménagement d'un lieu.

Adapter la temporalité du protocole à la personne (ou aux personnes) à son entourage et à l'équipe de professionnels.
Préciser le déroulement temporel de l'activité.

Prévoir les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation du projet d'activités en musicothérapie et argumenter les attributions de moyens correspondants.

Prendre en compte la dimension temporelle dans l'élaboration du protocole.

Prévoir et argumenter les besoins humains et matériels nécessaires à la réalisation du projet musicothérapeutique.

3 - la durée du programme, le rythme et la durée des séances.

4 - les moyens humains et matériels à mettre en œuvre pour sa réalisation.

Cohérence du projet par rapport à la personne ou aux personnes, (rythme de vie, fatigabilité...) et à la continuité des soins.

Adéquation des actions prévues avec le contexte et les ressources.

<p>Communication du projet musicotherapeutique : - communication du projet à la personne.</p> <p>- présentation du projet à l'équipe soignante.</p>	<p>Informier la personne sur le projet musicotherapeutique en recherchant son consentement. Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne en vue d'une alliance thérapeutique.</p> <p>Formaliser par écrit le projet de soin en musicotherapie. Présenter et argumenter le projet et la démarche clinique lors de réunions professionnelles.</p>	<p>Annoncer argumenter le projet musicotherapeutique à la personne en instaurant un climat de confiance et en recherchant son approbation.</p> <p>Ecrire, présenter, argumenter le projet musicotherapeutique à l'équipe soignante.</p>	<p><i>5 - le compte-rendu de l'entretien de presentation du projet musicotherapeutique à la personne.</i></p> <p><i>6 - le compte-rendu de la presentation du projet à l'équipe soignante.</i></p>	<p>Cohérence dans la présentation du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le langage professionnel et les modes de communication (verbal, non verbal) sont adaptés à la personne. - le contenu du projet est présenté avec précision, le sens en est explicité. - le consentement de la personne est recherché, sa volonté est respectée. <p>Pertinence de l'argumentation : savoir situer son action, intérêts et limites, en tenant compte du projet personnalisé et du projet institutionnel. Efficacité de la communication et de l'utilisation des différents supports de communication.</p>
--	--	---	--	---

ACTIVITE N° 3

Réalisation de soins et d'activités en musicothérapie active et réceptive à visée de soutien, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation sociale.

<p><u>En musicothérapie active :</u></p> <p>- animation de séances (en individuel ou en groupe) reposant sur des propositions de dispositifs psycho-musicaux visant le maintien et/ou le développement des capacités motrices, sensorielles, cognitives, comportementales, d'expression, d'interaction et de communication.</p>	<p>Utiliser les techniques de musicothérapie active : imitation stricte, imitation créative, dialogue, soutien rythmico-mélodique, accompagnement, improvisation.</p>	<p>Utiliser les techniques de musicothérapie active.</p>	<p><i>Ecrit présentant une intervention en <u>musicothérapie active</u> comprenant le compte-rendu des séances et des études de cas + évaluation des</i></p>	<p>Pertinence de l'utilisation des techniques en musicothérapie active : l'utilisation des techniques visant le maintien et/ou le développement des capacités motrices, sensorielles, cognitives, comportementales, d'expression, d'interaction et de communication sont en conformité avec les bonnes pratiques musicothérapeutiques. Capacités d'animation, d'improvisation et d'écoute. Pertinence dans la régulation de l'animation Cohérence des actions conduites.</p>
---	---	--	--	--

<p>- adaptation de l'instrumentarium aux capacités de la personne.</p> <p>- soutien de la personne dans son expression musicale et verbale, valorisation de son autonomisation.</p> <p><u>En musicothérapie réceptive :</u></p> <p>- animation de séances (en individuel ou en groupe) s'appuyant sur la réalisation et l'écoute de montages musicaux. Ces montages sont invitations à l'expression</p>	<p>Ajuster la lutherie aux personnes en fonction de leurs capacités, difficultés et handicap.</p> <p>Adopter une démarche favorisant la capacité d'action d'adaptation et d'autonomisation de la personne.</p> <p>Utiliser les techniques de montage psycho-musicaux et les différents protocoles utilisables en musicothérapie réceptive.</p>	<p>Adapter les instruments aux capacités de la personne. Mettre en valeur les capacités de la personne.</p> <p>Réaliser et utiliser des montages musicaux dans un protocole de musicothérapie.</p>	<p><i>compétences du stagiaire par le maître de stage et le responsable pédagogique.</i></p> <p><i>Écrit présentant une intervention en musicothérapie réceptive comprenant le compte-rendu des séances, des études de cas + évaluation</i></p>	<p>Pertinence des choix effectués dans les stratégies musicothérapeutiques afin de rendre le jeu instrumental plus aisé.</p> <p>Pertinence dans le soutien à la personne dans son expression musicale et verbale. Cohérence dans l'aide à mobiliser ses potentialités. Pertinence des dispositifs pour motiver, mobiliser la personne dans l'activité dans le respect et le désir de la personne</p> <p>Pertinence de l'utilisation des techniques en musicothérapie réceptive : l'utilisation des techniques pour favoriser le soulagement émotionnel, la réappropriation psychique par la capacité à verbaliser des sensations, des émotions, des connaissances, des souvenirs sont en conformité avec les bonnes pratiques musicothérapeutiques. Cohérence des actions conduites.</p>
---	--	--	---	--

<p>verbale du ressenti de la personne, de ses souvenirs, de ses savoirs et à la réappropriation psychique de ce qu'il exprime.</p> <p><u>En relaxation sous induction musicale :</u></p> <p>- réalisation de montages musicaux selon un protocole adapté visant la détente de la personne.</p> <p>- observation des manifestations corporelles de la personne et adaptation du contenu des montages.</p>	<p>Accueillir et écouter une personne en situation de demande de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte.</p> <p>Susciter le travail associatif de la pensée.</p> <p>Effectuer des montages musicaux en respectant le protocole spécifique.</p> <p>Utiliser les techniques d'observation clinique pour adapter les montages.</p>	<p>Capacité à accueillir et écouter une personne en prenant en compte son histoire de vie et son contexte.</p> <p>Susciter le travail associatif de la pensée.</p> <p>Capacité à effectuer des montages musicaux en respectant le protocole spécifique.</p> <p>Capacité à utiliser les techniques d'observation clinique pour adapter les montages.</p>	<p><i>des compétences du stagiaire par le maître de stage et le responsable pédagogique.</i></p> <p><i>Ecrit présentant une intervention en <u>relaxation sous induction musicale</u> comprenant le compte-rendu des séances, des études de cas + évaluation</i></p> <p><i>des compétences du stagiaire par le maître de stage et le responsable pédagogique.</i></p>	<p>Pertinence du positionnement : l'attitude empathique se traduit par la compréhension des états mentaux et affectifs de la personne sans contagion des émotions.</p> <p>Utilisation réfléchie et pertinente des techniques de relance, de reformulation.</p> <p>Pertinence de l'utilisation des techniques en relaxation sous induction musicale : la mise en œuvre des techniques pour amener un état de relaxation, pour apaiser la douleur sont en conformité avec les bonnes pratiques musicothérapeutiques.</p> <p>Cohérence des actions conduites.</p> <p>Pertinence des éléments observés et de l'analyse qui en découle. Le résultat de l'observation contribue à guider l'adaptation des montages musicaux pour une meilleure efficacité.</p>
--	--	---	---	--

<p><u>Tâches et activités communes aux trois techniques :</u></p> <p>- pose du cadre thérapeutique.</p> <p>- gestion et accompagnement de la verbalisation</p> <p>du vécu des séances.</p>	<p>Mettre en place et adapter le cadre thérapeutique en fonction de la situation et des réactions de la personne.</p> <p>Faciliter, recueillir et soutenir l'expression de la personne sur son vécu et ses conflits lors de mise en situation d'activité.</p> <p>En situation de groupe faciliter l'expression de chaque personne.</p>	<p>Mettre en place un cadre thérapeutique adapté à la personne.</p> <p>Susciter l'expression de la personne et la soutenir à propos de son vécu des séances.</p> <p>En situation de groupe faciliter l'expression de chaque personne.</p>	<p><i>Ecrit présentant une intervention en musicothérapie comprenant le compte-rendu des séances, des études de cas + évaluation des compétences du stagiaire par le maître de stage</i></p>	<p>Pertinence du cadre thérapeutique : sa mise en place tient compte de la situation, du contexte institutionnel et des réactions de la personne ou du groupe.</p> <p>Cohérence entre le mode de communication utilisé et la situation relationnelle : les modes de communication et le langage utilisé sont adaptés à la personne. Un climat de confiance est développé.</p> <p>Pertinence dans la régulation de l'expression : efficacité du soutien à l'expression du groupe durant les temps d'échange et d'analyse des situations vécues. Les techniques d'animation de groupe utilisées sont mises en œuvre conformément aux bonnes pratiques.</p>
--	--	---	--	--

<p>- gestion et accompagnement de la verbalisation du vécu des séances (suite).</p>	<p>Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication</p>	<p>Rester en communication verbale et corporelle avec les personnes en tenant compte des altérations de communication.</p>	<p><i>et le responsable pédagogique.</i></p>	<p>Pertinence du repérage et de la prise en compte des indicateurs de communication, des niveaux de réceptivité, de compréhension et d'adhésion de la personne ou du groupe. Les besoins spécifiques et le profil psychologique des personnes présentant des difficultés de communication sont pris en compte.</p>
--	---	--	--	--

ACTIVITE N° 4

Communication professionnelle et vie institutionnelle

<p>- Prise connaissance du projet institutionnel : situer l'institution dans ses missions, repérer sa place de professionnel dans le fonctionnement général.</p>	<p>Connaître le projet institutionnel et situer son action dans ce projet.</p>	<p>Connaître le projet institutionnel et situer son action dans ce projet.</p>	<p><i>Rédaction d'un document présentant le lieu de stage.</i></p>	<p>Pertinence et cohérence du positionnement institutionnel : - capacité à situer l'institution et son projet dans le contexte médico-social. - capacité à situer son action et ses limites dans l'environnement institutionnel.</p>
<p>- Transmission de l'information oralement et par écrit. - Participation aux réunions institutionnelles, de synthèse, aux groupes de paroles. - Participation à l'élaboration d'outils d'observation et d'évaluation. - Accueil et information des familles au sujet des prises en soin les concernant. - Accueil et accompagnement des stagiaires.</p>	<p>Déterminer et transmettre les informations utiles aux membres de l'équipe. Travailler en équipe pluri-professionnelle dans le contexte institutionnel et participer à la vie de l'institution, du service, du cabinet.</p>	<p>Déterminer et transmettre les informations utiles aux membres de l'équipe. Travailler en équipe pluri-professionnelle dans le contexte institutionnel et participer à la vie de l'institution, du service, du cabinet.</p>	<p><i>Transmission des comptes-rendus effectués aux équipes et des comptes-rendus des différentes réunions institutionnelles.</i></p>	<p>Pertinence et cohérence de la participation dans l'institution : - capacité à utiliser les divers supports de communication. - pertinence du repérage des différents types et objectifs de réunions - capacité à gérer sa participation et sa communication. - respect de la vie privée de la personne aidée dans les échanges professionnels.</p>

ACTIVITE N° 5 Evaluation et amélioration de la pratique professionnelle				
<p>Participation à des séances de supervision de la pratique.</p>	<p>Questionner son implication dans ses prises en soin. Confronter sa pratique à celle de ses pairs. Analyser sa pratique par rapport aux valeurs professionnelles, à l'évolution des connaissances scientifiques, à l'éthique.</p>	<p>Evaluer ses prises en soin en tenant compte de son implication, de son rapport aux valeurs de la profession et à l'évolution des connaissances.</p>	<p><i>Rédaction d'analyse de séances de musicothérapie, effectuées au cours du stage pratique, sur les plans de l'utilisation des techniques et de l'implication personnelle.</i></p>	<p>Pertinence dans la démarche d'analyse critique de la pratique professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'implication personnelle est identifiée et analysée. - les difficultés et les erreurs sont identifiées. - les causes sont analysées. - les valeurs professionnelles et règles déontologiques sont repérées.
<p>Rédaction de compte-rendu factuel et analytique des séances et évaluation de la pratique s'appuyant sur des grilles spécifiques à la musicothérapie.</p>	<p>Evaluer ses interventions en fonction des effets constatés en séance et hors séances par l'équipe soignante.</p>	<p>Evaluer ses interventions en fonction de ses répercussions.</p>	<p><i>Rédaction de comptes-rendus analysant l'évolution de prises en soin en musicothérapie, l'actualisation du projet, l'évolution du contenu des séances et des techniques employées.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - les facteurs facilitant l'engagement des personnes dans l'activité sont identifiés, analysés. La satisfaction de la personne soignée est prise en compte.
<p>Adaptation, évolution des techniques et des activités proposées en fonction des réactions verbales, corporelles de la personne et/ou du groupe.</p>	<p>Adapter sa pratique professionnelle et réajuster les interventions en fonction de l'analyse et de l'évaluation.</p>	<p>Réajuster sa pratique en fonction de l'analyse et de l'évaluation de l'intervention.</p>		<p>Pertinence et cohérence des mesures de réajustement de sa pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les techniques, les activités sont réadaptées si nécessaire, en s'appuyant sur le travail d'analyse de la pratique. - les améliorations sont proposées et mises en œuvre.

ACTIVITE N° 6

Veille professionnelle - études et recherches - formation continue

<p><u>Documentation professionnelle</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lecture de revues et d'ouvrages professionnels. - lecture de travaux de recherche. - constitution et alimentation d'une base d'information sur la profession et les connaissances professionnelles. - recherche sur des bases de données existantes dans les domaines du soin et de la musicothérapie. - recherche, sur les bases de données existantes, des recommandations de bonnes pratiques. - veille professionnelle et réglementaire. 		<p>Conduire une recherche documentaire et bibliographique en exploitant les bases de données et les réseaux locaux, nationaux, internationaux.</p> <p>Sélectionner, analyser, synthétiser les documents professionnels et scientifiques, organiser sa propre documentation professionnelle.</p> <p>Repérer les résultats de la recherche permettant d'argumenter une pratique fondée sur les preuves, garantissant une pratique actualisée et pertinente pour la personne.</p>	<p>Mener une veille documentaire professionnelle.</p> <p>Organiser et utiliser les résultats de cette veille pour valider et actualiser ses interventions.</p>	<p><i>Rédaction d'une recherche bibliographique et d'une revue de la littérature sur l'utilisation de la musicothérapie dans la prise en soin de maladies, d'handicaps, de souffrances. Ce travail s'appuie sur les pathologies des personnes prises en charge durant le stage.</i></p>	<p>Qualité de la recherche d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les bases documentaires sont utilisées avec efficacité. - les informations pertinentes sont sélectionnées. <p>Pertinence de la méthode de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'objectif de la recherche est précisément identifié. - les informations sélectionnées sont adaptées à l'objectif de la recherche et sont organisées. - les informations collectées et analysées permettent d'aboutir à un résultat tangible en cohérence avec les objectifs poursuivis (élaboration d'un projet de soin, d'un protocole...). - la méthode de recherche est expliquée avec clarté. <p>Conformité de la méthode de recherche avec les bonnes pratiques : l'argumentation est fondée sur les preuves.</p>
---	--	--	--	---	---

**Rédaction de documents
professionnels et de
recherche :**

- réalisation d'études et
de travaux de recherche
dans le domaine des
soins.

- réalisation de
publication à usage de
ses pairs et/ou d'autres
professionnels de santé.

**Bilan sur les pratiques
professionnelles :**

- échanges de pratiques
professionnelles avec ses
pairs ou avec d'autres
professionnels de la
santé.

- mise en place de
débat sur les éléments
éthiques dans un
contexte de soins.

- rédaction de proto-
coles, de procédures,
apport d'éléments dans
le cadre d'élaboration de
recommandations de
bonnes pratiques ou
dans le cadre
d'évaluation de pratiques
professionnelles.

Concevoir et conduire des études au
sein d'équipes dans les domaines de
la musicothérapie et du soin.

Elaborer des documents
professionnels en vue d'une
communication orale ou écrite.

Coopérer au sein d'équipes
pluriprofessionnelles dans le but

d'analyser et d'améliorer la qualité
des prises en soin.

Formaliser et rédiger les procédures,
protocoles, préconisations en
musicothérapie à partir de la
recherche documentaire et des
échanges avec d'autres
musicothérapeutes et professionnels
du soin.

Echanges avec les réseaux professionnels, formation continuée :

- réception et gestion d'informations (colloques, congrès, séminaires...)

- participation à des congrès, colloques, séminaires...

- communication, intervention, partage d'informations.

- participation à des stages de formation continue ou des formations universitaires.

Sélectionner, analyser, l'information professionnelle.

S'informer, actualiser ses connaissances et sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques